

CONSEIL COMMUNAL DU 22 MARS 2021

(salle omnisports de Baudour - 18H00)

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- Personnel : vacances d'emploi.
- Adhésion à la centrale d'achat de l'Intercommunale IMIO : approbation.
- Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports : démission d'un mandataire du Conseil d'administration non Conseiller communal - prise d'acte et remplacement.
- Compensation fiscale à l'exercice 2021.
- Modification du Plan de secteur : rue d'Herchies à Baudour.
- Suppression et modification de voiries : sentiers n° 50 et 57 à Hautrage.
- Ecopasseur : rapport d'activité annuel 2020.
- CCATM : démission d'un membre suppléant et remplacement d'un membre effectif du hors quart communal.
- Patrimoine : création d'un sentier carrossable à Baudour - acquisition d'emprises sur la propriété de SOLIDARIS : approbation du projet d'acte.
- Règlements complémentaires sur le roulage.
- Marchés publics : décisions de principe, choix des modes de passation et fixations des conditions.
- Marché public : missions d'auteur de projet, de surveillance des travaux et de coordination sécurité-santé relatives aux travaux d'amélioration de la rue du Maréchal à Baudour - « In House » : recours aux services de l'Intercommunale IDEA.
- Plan de Cohésion Sociale (PCS) : rapports financiers PCS et Article 20 (année 2020) - approbation.
- Plan de Cohésion Sociale (PCS) : rapport d'activité 2020 - approbation.
- Stages « Action Jeunes » : modification du règlement - approbation.
- Enseignement fondamental : Plans de pilotage - validations.
- Adoption du procès-verbal de la séance précédente.

Question(s) orale(s) d'actualité

Huis clos